

Motion d'actualité sur la Laïcité

Le Planning familial est un mouvement laïque en référence à la loi de 1905 et veille à son maintien.

Face aux actuels dévoiements et aux nombreuses utilisations du terme de laïcité à des fins discriminantes et stigmatisantes, le PF s'inscrit dans une approche inclusive de la laïcité :

- Il reconnaît et soutient la liberté de conscience de chacun.e et la liberté d'exprimer ses convictions dans le respect de tout.es.
- Il revendique l'égalité de tout.es devant la loi, dans l'accès à l'espace public et aux services publics.
- Il s'appuie sur :
 - o la séparation de l'Eglise et de l'Etat
 - o la neutralité de l'Etat comme garantie contre les tentatives des mouvements intégristes de toutes les religions qui menacent les acquis sociaux des femmes et des personnes LGBTIQ+ et œuvrent contre l'extension de nos droits par leur influence auprès du législateur.
- Il garantit l'accueil inconditionnel de toutes personnes, sans jugement, dans une visée émancipatrice, en toute indépendance.

Nous affirmons la laïcité comme cadre à notre engagement, à nos pratiques. Partant de ces principes, le Planning Familial dénonce toutes formes de discriminations et de violences liées aux convictions religieuses et à leur expression, notamment les violences islamophobes.